

MAIRIE DU 7^e ARRONDISSEMENT

CONSEIL DU 7^e ARRONDISSEMENT

PV N° 04/07/18

PROCÈS-VERBAL

*Sous forme de compte rendu de la réunion du
Conseil d'arrondissement du 22 mai 2018*

Le Conseil d'arrondissement s'est réuni dans la salle du Conseil de la Mairie du 7^e, salle Edouard FREDERIC DUPONT, le mardi 22 mai 2018 à 18h37, sous la présidence de Madame Rachida DATI, Maire du 7^e arrondissement.

Étaient présents :

Monsieur Pierre BAILLOT D'ESTIVAUX, Monsieur René-François BERNARD, Madame Marguerite CHEVREUL, Madame Rachida DATI, Madame Emmanuelle DAUVERGNE, Madame Josiane GAUDE, Monsieur Thierry HODENT, Monsieur Marc LAROCK, Monsieur Olivier LE QUERE, Monsieur Christophe POISSON et Monsieur Yves POZZO di BORGO

Étaient absents et excusés :

Madame Laurence AMAND ayant donné pouvoir à Monsieur Olivier LE QUERE
Madame Philippine HUBIN ayant donné pouvoir à Madame Josiane GAUDE
Monsieur Christian LE ROUX ayant donné pouvoir à Madame Rachida DATI

1 – Désignation du secrétaire de séance. 07 2018 016

Rapporteur : Mme Rachida DATI

Madame le Maire salue l'assistance et mentionne que Philippine HUBIN a donné un pouvoir à Josiane GAUDE, Laurence AMAND à Olivier LE QUERE, et Christian LE ROUX à Rachida DATI

Elle propose de désigner Olivier LE QUERE en tant que secrétaire de séance, et Nathalie BADIER en tant que secrétaire auxiliaire.

Cette proposition est adoptée à l'UNANIMITÉ des votants au projet de délibération 07 2018 016

Pour : 14 (dont 3 pouvoir écrits)

Contre : /

Abstention : /

Ne prend pas part au vote : /

2 - L'approbation du procès-verbal de la séance du 12 avril 2018. 07 2018 017

Rapporteur : Mme Rachida DATI

Madame le Maire présente le procès-verbal au vote.

Un avis favorable est donné à l'UNANIMITÉ des votants au projet de délibération 07 2018 017

Pour : 14 (dont 3 pouvoirs écrits)

Contre : /

Abstention : /

Ne prend pas part au vote : /

3 – Dotation de l'état-spécial du 7^e arrondissement au titre du budget supplémentaire 2018. 07 2018 018

Rapporteur : Mme Emmanuelle DAUVERGNE

Madame le Maire souligne le travail rigoureux des agents du service de l'État spécial quant à l'exécution du compte administratif de 2017 et donne la parole à Emmanuelle DAUVERGNE.

Emmanuelle DAUVERGNE signale que le budget supplémentaire de l'état spécial pour l'exercice 2018 est soumis, comme chaque année, au vote du Conseil d'arrondissement.

Emmanuelle DAUVERGNE explique que cet additif a pour principal objet d'intégrer au budget de l'année en cours :

- Le solde d'exécution 2017 de l'état spécial pour 107 960,88 euros, déduction faite des 145,16 euros des crédits libres d'emploi de la Maison des Associations. Ce solde représente :
 - pour 104 220,65 euros, les sommes couvrant les prestations engagées en 2017 qui n'ont pu être réglées sur l'exercice 2017 en raison du calendrier comptable :
 - 902,02 euros pour la dotation d'animation locale ;
 - 68 789,12 euros pour la dotation de gestion locale ;
 - 34 529,51 euros pour la dotation d'investissement.
 - pour 3 740,23 euros, les crédits non utilisés en 2017 qui constitueront un complément de financement pour l'exercice 2018 :
 - 1 406 euros sur la dotation d'animation locale ;
 - 497,81 euros sur la dotation de gestion locale ;
 - 1 836 euros sur la dotation d'investissement.

Emmanuelle DAUVERGNE précise que le taux d'exécution du budget de l'état spécial dans le 7^e arrondissement est de 95,98%, alors qu'il est de 87% en moyenne dans les autres arrondissements.

- Le transfert de 12 215 euros de la dotation de gestion locale de l'état spécial vers le budget de la direction des Espaces verts et de l'environnement, destiné à couvrir les dépenses d'équipements d'atelier fournis pour le 7^e arrondissement.

Emmanuelle DAUVERGNE indique qu'il s'agit d'un additif total de 95 745,88 euros, réparti comme suit :

- 2 308,44 euros sur la dotation d'animation locale ;
- 57 071,93 euros sur la dotation de gestion locale ;
- 36 365,51 euros sur la dotation d'investissement.

Emmanuelle DAUVERGNE conclut que le nouveau montant des trois dotations pour 2018 est le suivant :

- 314 712,44 euros pour la dotation d'animation locale ;
- 1 781 388,93 euros pour la dotation de gestion locale ;
- 197 770, 51 euros pour la dotation d'investissement.

Madame le Maire soumet la délibération au vote.

Un avis favorable est donné à l'UNANIMITÉ des votants au projet de délibération

07 2018 018

Pour : 14 (dont 3 pouvoirs écrits)

Contre : /

Abstention : /

Ne prend pas part au vote: /

4 – Adoption d’une convention d’occupation temporaire du hall de la Mairie entre le Conseil d’Arrondissement du 7^e représenté par le Maire du 7^e et la Société RP Solutions en vue d’autoriser la présence d’une cabine photo payante à l’occasion d’un festival de cinéma. 07 2018 019

Rapporteur : Mme Josiane GAUDE

Madame le Maire indique que la convention a pour objet de régulariser l’installation de la cabine photo qui se trouve dans le hall, qui est à la disposition de tous et rappelle que la machine a connu un grand succès l’année dernière.

Josiane GAUDE complète le propos du Maire et souligne que la cabine est fort appréciée et utilisée par les mariés et les invités aux cérémonies de mariages.

**Un avis favorable est donné à l’UNANIMITÉ des votants au projet de délibération
07 2018 019**

Pour : 14 (dont 3 pouvoirs écrits)

Contre : /

Abstention : /

Ne prend pas part au vote: /

5 – Subvention (7.800 euros) à l’association le faubourg Saint-Germain pour les illuminations de fêtes de fin d’année 2017 (7^e). 2018 DAE 104

Rapporteur : Mme Josiane GAUDE.

Josiane GAUDE explique qu’il s’agit d’une régularisation de la subvention donnée à l’occasion des illuminations de Noël 2017 à l’association Le Faubourg Saint-Germain, et indique qu’elle a permis l’illumination du boulevard Saint-Germain, de la rue de Solferino et de la rue des Saints-Pères.

Elle présente au vote cette subvention de 7.800 euros.

**Un avis favorable est donné à l’UNANIMITÉ des votants au projet de délibération
2018 DAE 104**

Pour : 14 (dont 3 pouvoirs écrits)

Contre : /

Abstention : /

Ne prend pas part au vote: /

6 – Caisse des Ecoles (7^{ème}) - Subvention (9 401 euros) pour la mise en œuvre des séjours de vacances. 2018 DASCO 35

Rapporteur : Mme Josiane GAUDE

Madame le Maire souligne que ces séjours de vacances fonctionnent très bien.

Josiane GAUDE précise que le montant alloué à chaque Caisse est calculé sur la base d'un recensement des séjours de la Caisse des Ecoles sur l'année 2017. Elle indique que la subvention proposée pour la Caisse des Ecoles du 7^e arrondissement est de 9.401 euros.

Un avis favorable est donné à l'UNANIMITÉ des votants au projet de délibération
2018 DASCO 35

Pour : 14 (dont 3 pouvoirs écrits)

Contre : /

Abstention : /

Ne prend pas part au vote: /

7 – Caisse des Écoles (7^e) - Solde de la subvention 2017 (29 597 euros) pour la restauration scolaire, péri et extrascolaire. 2018 DASCO 55

Rapporteur : Mme Josiane GAUDE

Madame le Maire rappelle que la Caisse des Écoles du 7^e arrondissement a proposé en 2017 davantage d'offres et de séjours, tout en faisant des économies. Elle relève que les excédents de gestions réalisés par des caisses économes servaient parfois à refinancer des caisses qui étaient moins bien gérées, ce à quoi elle s'oppose. Cette délibération permet donc de reverser cette somme dans le budget 2018 de la Caisse des Écoles du 7^e.

Madame le Maire donne la parole à Josiane GAUDE.

Josiane GAUDE remercie Madame le Maire et indique que le solde de la Caisse des Écoles, pour 2018, est de 29 597 euros en part municipale et 6 433 euros en part départementale. Elle félicite le 7^e arrondissement pour ces bons résultats qui permettront d'améliorer la qualité du service et les animations réalisées par la Caisse des Écoles du 7^e. Elle invite les élus à voter en faveur de cette délibération.

Madame le Maire soumet la délibération au vote.

Un avis favorable est donné à l'UNANIMITÉ des votants au projet de délibération
2018 DASCO 55

Pour : 14 (dont 3 pouvoirs écrits)

Contre : /

Abstention : /

Ne prend pas part au vote: /

8 – Signature d’une convention avec l’Union européenne pour percevoir un financement européen dans le cadre du projet APPROach consacré à l’inclusion des citoyens européens mobiles dans la ville d’accueil. 2017 DDCT 110

Rapporteur : Mme Rachida DATI

Madame le Maire explique que cette délibération permet le lancement d’une campagne européenne visant à inciter les ressortissants européens, qui ont le droit de vote aux élections locales, à s’inscrire sur les listes électorales et à voter.

Marc LAROCK demande qui paiera la différence entre la subvention européenne de 69 576 euros et le coût brut unitaire pour la Ville de Paris de 86.970 euros.

Madame le Maire indique que c’est la Ville de Paris qui paiera la différence et soumet la délibération au vote.

Un avis favorable est donné à l’UNANIMITÉ des votants au projet de délibération 2018 DDCT 110

Pour : 14 (dont 3 pouvoirs écrits)

Contre : /

Abstention : /

Ne prend pas part au vote: /

Madame le Maire fait le point sur le vœu qui a été adopté lors du dernier Conseil d’arrondissement, comme l’a demandé Marc LAROCK. Elle rappelle que ce vœu visait à intégrer l’exploitation événementielle comme un indicateur qui permettrait de traiter prioritairement les axes les plus fréquentés en matière de voirie.

Madame le Maire indique qu’elle a défendu ce vœu au Conseil de Paris. L’adjoint à la Maire de Paris en charge des déplacements lui a alors répondu que l’exploitation événementielle était déjà intégrée dans l’expertise des services de la voirie et qu’en cas de dégradation de celle-ci, ils demandaient à l’organisateur du tournage de réparer le site à ses frais. Madame le Maire indique que ces affirmations sont fausses et pense que, dans ce cas, il faudrait plutôt diminuer le nombre de tournages. Elle rappelle que le 7^e arrondissement a subi une augmentation de plus de 30% du nombre de tournages l’année passée.

Madame le Maire annonce les événements qui vont avoir lieu prochainement :

- Le lendemain, à partir de 9h, de nombreux ateliers seront organisés à l’occasion de la Fête des Mères. Une course a notamment eu lieu entre les enfants de l’école maternelle de la rue de Verneuil dans le jardin de la Mairie. Un goûter leur sera également distribué.
- Du 5 juin au 8 juin, aura lieu le Festival du Film « 7^e art dans le 7^e », avec une projection du film OSS 117, en présence de l’acteur Jean DUJARDIN, dans les jardins de la Mairie à l’occasion de la soirée de clôture.

- Mercredi 6 juin, à 18h30 se tiendra une réunion publique d'information sur le projet Emerige sur l'îlot Bac – Raspail. Une visite de cet espace aura d'ailleurs lieu le mercredi 20 juin, à 18h00. Madame le Maire invite tous les riverains à se rendre à cette visite exclusive.
- Samedi 9 juin, de 14h30 à 17h, une grande opération de nettoyage est organisée sur l'avenue de Breteuil. Madame le Maire invite tous les élus à participer à cette opération.
- Lundi 11 juin, à 18h30 : il y a un spectacle à l'Institut national des jeunes aveugles.
- Mardi 12 juin :
 - A 19h00 : concert au Conservatoire.
 - A 19h30 : Bac Sucré, square des Missions étrangères.
- Mercredi 13 juin :
 - Dans l'après-midi, des ateliers pour les enfants seront proposés dans le cadre du Bac Sucré.
 - A 17h30, Christophe MORY animera une rencontre littéraire avec le Conseil municipal des enfants.
- Lundi 18 juin, à 10h00 : Appel du 18 juin.
- Mercredi 20 juin : Bal des séniors.
- Du mercredi 20 au vendredi 22 juin : Fête de la Musique.

Les Conseils de quartier Saint-Thomas-d'Aquin et Gros Caillou se sont respectivement tenus les mercredis 23 et 30 mai, à 18h30.

Madame le Maire rappelle que le prochain Conseil d'arrondissement aura lieu le 18 juin, à 18h30.

Marc LAROCK souhaite rendre hommage aux services de la Mairie du 7^e qui ont organisé la réunion concernant la votation du Plan Climat, malgré des délais discutables accordés par la Mairie de Paris, le mercredi 16 mai. Il note que d'excellents intervenants étaient présents à cette réunion, mais qu'il y avait peu de public à cause de la mauvaise communication de l'Hôtel de Ville.

Il rappelle que le vote s'est tenu du 25 mai au 3 juin. Le 25 mai, le vote était possible dans les établissements Victor Duruy et Gustave Eiffel. Ensuite, il y avait une urne à la Mairie, et une autre à la bibliothèque Amélie. Le vote était ouvert aux habitants de Paris, français ou non, de plus de 15 ans.

Christophe POISSON remercie Madame le Maire et ajoute deux informations pour compléter l'agenda.

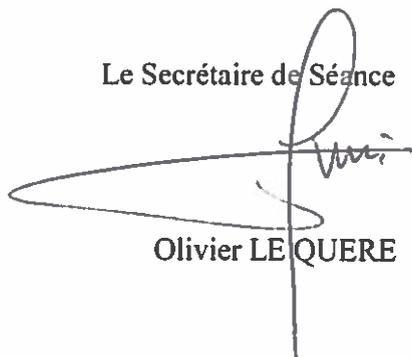
- Lundi 4 juin, à la Mairie, se tiendra la première réunion plénière de tous les parents des élèves du Conservatoire. Ce sera l'occasion de faire le point avec l'arrivée du nouveau directeur, et de parler de la prochaine rentrée.

- Lundi 25 juin, l'Été solidaire se tiendra comme chaque année dans le 7^e arrondissement, à l'initiative de Madame le Maire. Christophe POISSON rappelle que le 7^e est le seul arrondissement à proposer ce type d'activité.

Madame le Maire demande s'il y a d'autres communications.

La séance est levée.

Le Secrétaire de Séance



Olivier LEQUERE

Le Maire du VII^e arrondissement



Rachida DATI